



Assemblée générale

Distr. générale
30 septembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général

Lettre datée du 28 septembre 2010, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du discours qui devait être prononcé en date du 24 septembre 2010 lors du débat général de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale par le Président de la République socialiste du Viet Nam et Chef de la délégation du Viet Nam à la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale, M. Nguyen Minh Triet, et vous prie de le faire distribuer comme document de l'Assemblée générale au titre du point 8 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire
et plénipotentiaire,
Représentant permanent
(*Signé*) **Le Luong Minh**



**Annexe à la lettre datée du 28 septembre 2010 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Discours de M. Nguyen Minh Triet, Président
de la République socialiste du Viet Nam, lors du débat
général de la soixante-cinquième session de l'Assemblée
générale**

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation du Viet Nam, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale et à vous dire combien je suis confiant que votre expérience contribuera au succès de cette session. Le Viet Nam adhère pleinement au thème proposé pour ce débat, à savoir « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale ».

J'aimerais également saisir cette occasion pour remercier chaleureusement M. Ali Abdussalam Treki pour sa grande contribution au succès des travaux de la soixante-quatrième session.

Monsieur le Président,

Notre session coïncide avec le soixante-cinquième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, la plus grande institution multilatérale du monde qui a été créée avec le noble mandat de coordonner l'action de tous les pays en faveur de la paix, la prospérité et la justice. Au cours des 65 années écoulées, la communauté internationale et l'ONU ont enregistré des réalisations extraordinaires dans nombre de domaines.

La nouvelle approche du développement durable, conjuguée à la répartition et au bénéfice équitables des fruits de la croissance, ont permis à bien des égards d'améliorer les conditions de vie de la majorité des habitants de la planète. La mondialisation et la révolution scientifique et technique ont fait que les intérêts nationaux sont de plus en plus interdépendants et imbriqués. Les liens et les échanges entre pays se sont développés et approfondis, enrichissant ainsi les valeurs matérielles, culturelles et spirituelles de l'humanité.

Guidées par les objectifs principaux consacrés dans la Charte, qui sont de maintenir la paix et la sécurité internationales, de développer entre les nations des relations amicales, de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, et d'encourager le respect des droits de l'homme, les Nations Unies, à travers leurs membres, se sont acquittées concrètement de nobles mandats. À cet égard, nous chérissons les contributions exceptionnelles des Nations Unies à la prévention d'une nouvelle guerre mondiale, au règlement de conflits et de guerres civiles dans beaucoup de pays, au recul de la course aux armements et à la promotion du désarmement, notamment du désarmement nucléaire, ce qui a contribué à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales ainsi qu'à la création de l'environnement de paix et de sécurité propice au développement que nous connaissons aujourd'hui.

On ne manquera pas non plus de mentionner le rôle considérable joué par les Nations Unies dans l'accélération du processus de décolonisation dans les années 60 et 70, qui a contribué à libérer du joug du colonialisme plus de 80 pays, à les faire accéder à l'indépendance nationale et à devenir membres de l'ONU. Nous ne saurons passer sous silence les quatre décennies consécutives de développement initiées par les Nations Unies dès les années 60 pour aider les pays, notamment les pays nouvellement indépendants, à gagner en autonomie et à conduire leurs propres processus de développement socioéconomique, mais aussi à améliorer la santé et l'éducation et assurer la protection de l'environnement. Les Nations Unies ont également apporté une contribution essentielle à la conception de l'architecture juridique internationale, dont la Charte elle-même est le plus beau fleuron.

Si une nouvelle guerre mondiale a été évitée, le monde d'aujourd'hui demeure en butte à des paradoxes et des défis considérables, avec une épée de Damoclès qui continue de menacer toute l'humanité. Nous avons tous été les témoins de guerres, de conflits locaux, du terrorisme international, de la course aux armements et de la prolifération des armes nucléaires. La confrontation, l'unilatéralisme, la violation de l'indépendance et de la souveraineté nationales et les inégalités dans les relations internationales, bien qu'en régression, existent toujours, et de nouveaux dangers apparaissent. Plus d'un milliard de personnes continuent de vivre dans le dénuement et la pauvreté et des centaines de millions d'autres affrontent les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles, les pandémies et le terrorisme.

Monsieur le Président,

Cette situation nous impose un surcroît d'efforts et de solidarité pour instaurer une paix véritable, améliorer le sort de chacun et préparer un avenir qui brille pour tous.

Ce voyage de 65 ans accompli par les Nations Unies et l'humanité dans son ensemble, avec ses succès et ses difficultés, nous enseigne que le succès est tributaire des efforts de chaque pays, du renforcement de la coopération internationale et de la promotion du multilatéralisme sur la base du respect des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Dans cet esprit, le Viet Nam considère que la présente session de l'Assemblée générale, qui se tient sur le thème « Réaffirmer le rôle central de l'ONU dans la gouvernance mondiale », devrait être axée sur les questions ci-après :

Premièrement, il est impératif de maintenir un environnement de paix et de sécurité afin de faciliter le développement national. À cet égard, les Nations Unies devraient, à la lumière des nouvelles opportunités et perspectives, continuer de promouvoir l'action de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires tout en veillant à ce que les pays exercent leur droit d'utiliser les technologies et l'énergie nucléaires à des fins pacifiques. En ce qui concerne les sujets de désaccord concernant les risques de prolifération nucléaire, le Viet Nam appuie les efforts tendant à trouver des solutions par le dialogue et la négociation.

Parallèlement, les Nations Unies devraient continuer de promouvoir les mesures favorisant un règlement adéquat des guerres civiles et des conflits locaux qui persistent dans plusieurs régions du monde, notamment en Afrique, continent qui demeure en retard sur le plan du développement comme il est clairement ressorti

de la récente réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ce contexte, le Viet Nam appuie les efforts déployés pour une solution juste, globale et durable et pour la paix au Moyen-Orient. Tout en soutenant les efforts de reconstruction et de réconciliation nationale en Iraq et en Afghanistan, nous espérons que les peuples iraquien et afghan jouiront bientôt de la sécurité, de l'indépendance et de la souveraineté et suivent la voie du développement. En ce qui concerne le Kosovo, le Viet Nam appelle les parties concernées à favoriser le dialogue en vue d'un règlement global sur la base de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, la communauté internationale et les Nations Unies devraient poursuivre leurs efforts pour instaurer des relations internationales basées sur l'égalité et améliorer le système international fondé sur le droit et les institutions. Les pays en développement devraient pouvoir participer à la mondialisation et au processus d'intégration internationale de façon dynamique et efficace. Pour leur part, les pays développés sont appelés à respecter pleinement leurs engagements en matière d'aide au développement, de transfert de technologie et d'accès au marché. Il importe que les Nations Unies prennent des mesures pour empêcher le recours unilatéral à des sanctions économiques contre les pays en développement. Dans ce contexte, le Viet Nam invite une nouvelle fois les Nations Unies à continuer de mettre en œuvre les résolutions de l'Assemblée générale qui demandent aux États-Unis de mettre fin immédiatement à la politique de blocus contre Cuba.

Troisièmement, pour s'adapter à l'évolution du monde, les Nations Unies doivent en priorité promouvoir des réformes. Celles-ci doivent être appliquées sans tarder, de façon complète, équilibrée et transparente afin de renforcer le rôle de l'Assemblée générale, permettre au Conseil économique et social d'aider l'ONU à jouer un rôle plus grand en matière de développement, élargir la composition du Conseil de sécurité et améliorer ses méthodes de travail. Le Viet Nam espère que les négociations sur les réformes des Nations Unies, notamment la réforme du Conseil de sécurité et l'élargissement de sa composition, seront bientôt couronnées de succès.

Le Viet Nam espère également que les activités de développement des Nations Unies seront plus cohérentes, plus soutenues et plus efficaces, de sorte que l'Organisation puisse mieux répondre à la demande, aux priorités et aux conditions particulières de chaque pays. Il faut aussi continuer à améliorer le fonctionnement du Conseil des droits de l'homme et d'autres mécanismes de protection des droits de l'homme afin d'éviter les deux poids deux mesures et la politisation.

Monsieur le Président,

En tant qu'acteurs ayant un rôle de plus en plus important dans les affaires internationales et par leur participation aux travaux de l'ONU dans bien des domaines, les organisations régionales ont démontré l'efficacité de leur contribution au traitement de nombreuses questions à l'échelle régionale et internationale. Je tiens, à cet égard, à mentionner en particulier l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui est une organisation en pleine expansion regroupant 10 pays du Sud-Est asiatique chargée de la coopération et de l'intégration dont l'action résolue vise à établir, en 2015, une communauté de l'ASEAN reposant sur trois

pilliers : la communauté politique et de sécurité, la communauté économique et la communauté socioculturelle.

Dans le cadre de la coopération avec ses partenaires externes, l'ASEAN a résolument joué son rôle en faveur de la paix, la sécurité et la coopération pour le développement dans la région et dans le monde. L'Association est la principale force de coopération et d'intégration en Asie de l'Est, notamment dans les domaines économique et commercial. De plus, l'ASEAN s'est employée activement à promouvoir le développement et le partage de normes et de codes de conduite entre les pays membres, notamment à travers le Traité d'amitié et de coopération, le Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est, la Déclaration sur la conduite des parties dans la mer de Chine méridionale et la Convention de l'ASEAN sur la lutte contre le terrorisme.

Le Viet Nam, qui assure la présidence de l'ASEAN en 2010 sur le thème : « Vers une communauté de l'ASEAN : de la vision à l'action », s'est efforcé de contribuer au succès de l'Association. Sensibles à la politique de promotion et de renforcement de la coopération avec les Nations Unies, nous avons œuvré en étroite collaboration avec nos partenaires au succès du prochain sommet ASEAN-ONU qui doit se tenir au début du mois d'octobre 2010 à Hanoï et qui donnera plus d'envergure à la coopération entre les deux organisations.

Monsieur le Président,

Parallèlement à la naissance de l'ONU, un nouveau Viet Nam, la République démocratique du Viet Nam, aujourd'hui dénommée République socialiste du Viet Nam, était fondé. Ce pays a depuis lors surmonté bien des difficultés tout au long de sa lutte pour l'indépendance nationale et la liberté. Étant profondément inscrite dans l'histoire de l'humanité et des Nations Unies, la lutte du peuple vietnamien pour l'indépendance, la liberté et le développement a remarquablement contribué aux succès communs enregistrés dans le monde entier pour la paix, la justice et le développement.

Membre de l'ONU depuis plus de 30 ans, le Viet Nam, avec d'autres États Membres, s'est employé à faire adopter un grand nombre de résolutions, de décisions et de mesures concrètes pour lutter contre la course aux armements, promouvoir le désarmement général et complet et la non-prolifération des armes de destruction massive, régler les conflits et les différends internationaux par le dialogue pacifique, développer la coopération sociale, culturelle et économique et veiller au respect des droits de l'homme.

Ce sont ces engagements et cette détermination qui ont permis de nourrir et de développer la coopération pluridimensionnelle entre le Viet Nam et les Nations Unies. Dans le passé, les Nations Unies ont apporté au Viet Nam une assistance pratique très précieuse en matière de financement et d'expertise pour la reconstruction après la guerre, l'aidant notamment à surmonter les difficultés rencontrées lors du blocus et de l'embargo.

Aujourd'hui, le système des Nations Unies, avec tous ses organismes, aide activement le Viet Nam en lui prodiguant des conseils sur les politiques à suivre et une assistance technique qui lui permettent de faire face aux défis du développement à la faveur des programmes d'industrialisation et de modernisation mis en œuvre pour faire du Viet Nam un pays fort et riche et pour édifier une société équitable, démocratique et moderne.

Le Viet Nam a résolument mis en œuvre l'initiative « Unis dans l'action » dans le but de renforcer ses capacités nationales en matière de coopération pour le développement et de contribuer à la réforme de l'ONU en général et des organismes des Nations Unies chargés du développement en particulier. Le Viet Nam a toujours accordé une grande attention à la promotion de la coopération triangulaire entre lui-même, un organisme des Nations Unies et un pays africain dans des domaines tels que l'agriculture, l'irrigation et l'infrastructure, les premiers résultats de ce type de coopération se révélant très encourageants. Nous avons récemment organisé à Hanoï le deuxième Forum international Viet Nam-Afrique, auquel la plupart des pays africains et des organisations internationales ont manifesté un vif intérêt.

Dans les prochaines années, le Viet Nam s'appuiera sur les succès de sa politique étrangère d'ouverture, de diversification et de multilatéralisation des relations extérieures pour renforcer son intégration internationale et contribuer davantage aux activités de l'ONU en faveur de la paix, de la stabilité et de relations entre les pays fondées sur l'égalité, mais aussi de l'instauration d'un environnement favorable au développement de tous les pays.

Monsieur le Président,

Convaincu que le succès de l'action de l'ONU et de ses membres passe par un engagement sans faille de tous, je formule tous mes vœux de succès à la présente session de l'Assemblée générale afin de concrétiser l'aspiration commune des peuples du monde entier à la paix et la prospérité.

Je vous remercie de votre attention.
